

**Conseil de Communauté du 21 novembre 2014**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
6 novembre 2014

Conseillers en exercice  
70

**Président : M. François CUILLANDRE**

**Secrétaire de séance : M. Laurent PERON**

Le Conseil de Brest métropole océane s'est réuni le vendredi 21 novembre 2014 à 17 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M C. GUYONVARCH, M. P. KARLESKIND, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, M. J. BAGUENARD, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, Mme K. BERNOLLIN, Mme N. BERROU-GALLAUD, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, Mme P. D'AVOUT, M. Y. DU BUIT, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. HERVE, M. F. JACOB, M. D. JAFFREDOU, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, M. B. KERLEGUER, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, Mme M-P. LAFORGE, Mme G. LE GUENNEC, Mme M. LE LEZ, Mme P. MAHE, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, M. G. MOAL, Mme I. MONTANARI, Mme S. NEDELEC, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Mme A. ROUDAUT, M. R. SALAMI, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. E. GUELLEC, Vice-Président.

Mme A. ARZUR, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme M-L. GARNIER, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC, Conseillers.

**C 2014-11-177 STRATEGIE ET PROSPECTIVE**

**Projet de contribution de Brest métropole océane au débat public du projet ferroviaire Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire**

Le rapporteur, M. François CUILLANDRE  
donne lecture du rapport suivant

**STRATEGIE ET PROSPECTIVE – Projet de contribution de Brest métropole océane au débat public du projet ferroviaire Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire**

---

**EXPOSE DES MOTIFS**

**Brest métropole océane, avec ses territoires-partenaires, s'est fortement impliqué dans le cadre du débat public en cours sur le grand projet ferroviaire Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire. L'objectif de relier Brest-Quimper à Paris en 3 heures en desserte commerciale avec 2 arrêts intermédiaires, le traitement paritaire et concomitant des axes Brest-Rennes et Quimper-Rennes en matière de travaux à réaliser, l'enjeu d'une diffusion homogène de la vitesse sur l'ensemble des territoires intra-bretons et des améliorations de service permettant des dessertes rapides et cadencées pour toutes les villes entre Rennes, Brest, Quimper et Nantes, ont constitué les axes d'interventions sur ce dossier majeur que représente l'enjeu ferroviaire pour nos territoires.**

La pointe bretonne est géographiquement isolée, d'un point de vue des transports terrestres, rendant difficile la performance des connexions avec le reste du territoire français, et européen. Cependant, l'ouest Bretagne est fortement peuplé et dynamique, tant en ce qui concerne l'économie et le tourisme que la formation et la recherche. L'accessibilité constitue un élément essentiel de la compétitivité, de l'attractivité du territoire et de la qualité de vie de ses habitants. Dans ce contexte et au regard du rapport « mobilité 21 » qui a remplacé le SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transports), le projet LNOBPL doit être placé en priorité de rang 1 « investissements à réaliser avant 2030 ».

Une première étape va être franchie en 2017 au titre du grand projet « Bretagne à Grande Vitesse » (BGV), avec une amélioration sensible des temps de parcours (gain de temps 45 mn par rapport à la situation actuelle) et une offre de service plus performante (projets de Pôles d'échanges multimodaux (P.E.M) ; meilleures fréquences et cadencements TGV et TER).

Mais l'objectif des 3 heures, en vitesse commerciale et dessertes intermédiaires (2 arrêts), ne sera pas pour autant atteint.

**C'est tout le sens du soutien porté aujourd'hui à la poursuite des programmes d'amélioration des infrastructures et à la réalisation du grand projet de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne – Pays de la Loire (LNOBPL) à l'horizon 2030.**

**La réalisation du projet LNOBPL est essentielle pour nos territoires.**

Toute remise en cause ou tout nouveau retard constituerait un lourd handicap pour l'attractivité et le développement de la Bretagne et en particulier de sa partie occidentale. Ils seraient perçus comme un déni d'aménagement du territoire et de traitement équitable de la pointe bretonne.

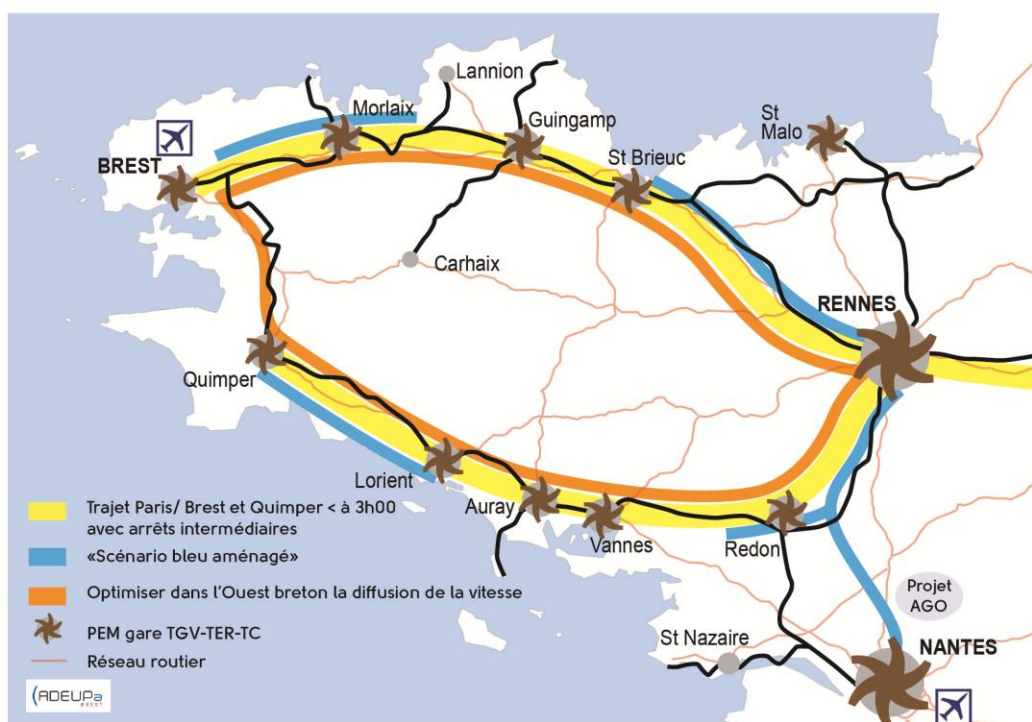
**C'est un dossier lourd d'enjeux :**

- **enjeu de dessertes - longues distances** (nationales et européennes)
- **enjeu de liaisons performantes de moyenne et courte distance** (inter et intra régionales)
- **enjeu des mobilités de proximité et d'intermodalité des transports**
- **Enjeu en termes de transport collectif de voyageurs donc, de développement durable** mais également,
- **enjeu en termes de trafic fret, de trafic « marchandises »** (par les sillons et capacités ainsi libérés) : la vocation du port de Brest, d'un trafic conteneur en plein essor et de sa connexion avec l'hinterland justifient pleinement son inscription au réseau central du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T).

**Pour la pointe bretonne, l'objectif reconnu d'intérêt national** depuis un CIADT de décembre 2003, de **placer Brest et Quimper et leurs territoires à 3 heures de Paris, et de façon complémentaire à 1h30 de Rennes, est stratégique.**

**Il interpelle tous ces enjeux à la fois et requiert des attentes fortes – que les 1ères réunions publiques de Brest et Quimper en septembre dernier auront encore confirmées - sur son effectivité à l'horizon 2030 : L'objectif de placer Brest et Quimper, avec 2 arrêts intermédiaires, à moins de 3h de Paris et des interconnexions européennes constitue ainsi la priorité centrale.**

**Un positionnement pour « un scénario bleu aménagé ».**



C'est pour ces raisons, et au regard des 3 familles de scénarios (bleu, mauve et vert) proposés au débat public, que Brest métropole océane se positionne pour un scénario bleu « aménagé » qui, puisse garantir, à la fois, pleinement le respect des fonctionnalités attendues sur l'ensemble du périmètre considéré, ce qui implique notamment la création de voies nouvelles entre Morlaix, depuis la zone de la vallée du Ponthou, et Landerneau au Nord, ainsi qu'entre Lorient et Quimper au Sud.

Cette position discutée dans le cadre des réseaux d'appartenance de Brest métropole océane est aujourd'hui partagée et intégrée dans trois cahiers d'acteurs reflétant les différentes échelles territoriales de coopération de la métropole de Brest.

L'enjeu du scénario bleu « aménagé » consiste à augmenter le scénario bleu de base qui prévoit la création de lignes nouvelles entre Rennes et Lamballe et Rennes et Redon pour un gain de temps de 10-11 mn (et donc une liaison à 3H sans arrêt Brest-Paris), **de compléments de lignes nouvelles notamment autour et à l'ouest de Morlaix, puis à l'ouest de Lorient. Seule, la prise en considération de ces compléments permettra effectivement d'atteindre l'objectif des 3 heures avec deux arrêts intermédiaires.**

En outre, il existe un enjeu de poursuivre le programme d'amélioration des liaisons nord et sud de la Bretagne via l'ouest. En effet, la cohérence du réseau ferroviaire de l'ouest breton implique de mettre en œuvre une offre dynamique de transport répondant à cet objectif d'ouverture « Nord-Sud » du Finistère et de la Bretagne par des travaux d'amélioration de la desserte ferroviaire entre Brest et Quimper. Cet objectif a d'ailleurs été rappelé dans chacun des cahiers d'acteur.

## DELIBERATION

En conséquence, il est proposé au Conseil de Communauté après avis des commissions compétentes :

- d'approuver cette contribution de Brest métropole océane au débat public du projet LNOBPL
- d'autoriser le Président ou son représentant à transmettre cette contribution à la Commission Particulière de Débat Public à titre de complément contributif, et pour mise en ligne sur le site internet dédié assorti des liens sur les trois cahiers d'acteurs concernés :
  - le cahier d'acteur du Pôle métropolitain Loire Bretagne
  - le cahier d'acteur « Ouest breton » que Brest métropole océane a coordonné avec ses partenaires du Conseil Général du Finistère et des agglomérations de Quimper, Morlaix et Lannion Trégor
  - le cahier d'acteur du Pôle métropolitain du Pays de Brest.

### Avis commissions :

Avis de la Commission Plénière : FAVORABLE A LA MAJORITE

### Décision du Conseil de Communauté :

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Le groupe "Europe Ecologie - Les verts ne prend pas part au vote